

Réf: Dossier 377132

## Avis de constitution

### SOCIETE « LUSTER TELECOM »

Siège Abidjan cocody riviera Palmeraie rue  
ministre, Lot 5010, Ilot 163

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 09/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUSTER TELECOM »

Objet : - Réseaux télécoms ;  
- Fibre optique ;  
- Technologie.

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan cocody riviera Palmeraie rue  
ministre, Lot 5010, Ilot 163

Dirigeant(s) M OUATTARA YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00260 du 20/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03656/GTCA/RC/2025 du 20/01/2025

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

